



François AILLERET

François AILLERET, membre du
Conseil Economique et Social, Président
de l'Institut Pasteur.

Les propositions du Conseil économique et social

Je rappelle que le Conseil Economique et Social est la troisième Assemblée Constitutionnelle de la République. C'est une Assemblée consultative qui s'exprime par des avis, soit en réponse à des saisines gouvernementales, soit de sa propre initiative. Il s'efforce de représenter la société civile dans sa diversité.

Je réagis à la remarque finale de Monsieur Boy: il est évident que si chaque élément de la mosaïque nationale est représenté au CES, il l'est par des personnes qui ont une ouverture culturelle généralement largement supérieure à la moyenne de la catégorie, ce qui bien sûr peut introduire un certain biais.

J'ajoute qu'au CES règnent la confiance et le respect mutuels, qui permettent des débats de qualité entre des personnes qui ont des expériences, des références et des convictions parfois très différentes. Le CES aborde les grands sujets économiques et sociaux de notre pays et ainsi se penche régulièrement sur le thème de la recherche, l'intervention la plus récente étant celle que vous avez rappelée, Monsieur le Président.

I. LES POINTS DE CONVERGENCE DU CES SUR LA RECHERCHE

Au cours des travaux et débats pour préparer le rapport du CES, une forte convergence est apparue sur plusieurs points essentiels que je vais présenter brièvement. Une recherche puissante et de qualité est une condition impérative d'un avenir satisfaisant pour notre pays. Dans le contexte de la mondialisation qui modifie totalement la situation, l'avenir des pays avancés repose soit sur des produits « haut de gamme » exigeant des compétences élevées, soit sur des produits et services nouveaux et innovants ; même sur ce créneau plus restreint, trouver sa place sera difficile puisque les pays émergents ne se contenteront pas d'être la zone industrielle du monde. On caractérise parfois ces pays par leur *cheap manpower* (main d'œuvre bon marché), mais ils sont en train de devenir des pays à *cheap brain power* (à cerveau bon marché). Un professeur d'université disait ainsi récemment que pour un certain niveau de qualification, là où il y a 15 millions de jeunes diplômés dans les pays développés, il y en a déjà 30 millions dans les pays en développement. Les courbes illustraient bien tout à l'heure que l'écart se creuse.

Les quelques points suivants ont semblé essentiels au Conseil Economique et Social :

- L'enseignement et la recherche doivent être une priorité.
- Une politique européenne de la recherche est nécessaire, mais elle n'exclut pas au niveau national une vision, une stratégie, une organisation, une régulation.
- Une approche de long terme est indispensable. Le temps de la recherche est un temps long, et il convient de dégager des priorités, parce que la France est un pays de taille moyenne, qui ne peut pas viser l'excellence dans tous les domaines. Il faut donc faire des choix, ce qui est toujours difficile et douloureux en France, en ayant une référence européenne.
- Tous les maillons de la chaîne allant de la recherche fondamentale au déploiement industriel et commercial, en passant par la recherche appliquée, l'innovation et le développement, doivent être assurés dans un pays comme la France, soit en position de leader, soit dans le cadre d'une coopération européenne ; il faut tout autant s'attacher à la qualité et à l'efficacité des interfaces entre les maillons successifs. Il faut combattre le cloisonnement, développer les coopérations, comme cela a été dit, tout particulièrement entre recherche publique et université d'un côté, et industries de l'autre. Je partage tout à fait l'avis exprimé sur le fort déficit de recrutement de docteurs par l'industrie : il faut corriger cette anomalie.
- L'organisation et les modalités de fonctionnement de la recherche publique doivent évoluer. Près de 100 universités en France ont vocation à faire de la recherche : c'est une organisation beaucoup trop dispersée en regard de l'échelle mondiale, à laquelle il faut se référer. Nous avons donc besoin d'une loi d'orientation sur les universités. Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) et les Réseaux Thématiques de Recherche Avancée (RTRA) sont incontestablement de bonnes initiatives pour lutter contre le morcellement.
- Il est nécessaire de donner de larges degrés de liberté de décision aux responsables de la recherche : il faut leur attribuer des budgets globaux, des délégations, les soumettre le plus possible au contrôle *a posteriori* pour les responsabiliser, car ils sont les mieux à même de prendre de bonnes décisions de gestion, adaptées à la réalité de l'établissement qu'ils dirigent.
- Il convient également d'aider les PME-PMI innovantes, qui constituent un vecteur essentiel de croissance économique et d'emploi ; aux Etats-Unis par exem-

ple, le *Small Business Act* réserve à ces entreprises un certain pourcentage de la commande publique, nous avons besoin d'une version française ou européenne de ce concept.

- Enfin, il faut renforcer les moyens financiers, qui se situent actuellement autour de 2,2 % du PIB : 1 % pour le public, 1,2 % pour le privé. Il faut viser 3 %. L'objectif de 2010 semblait déjà décalé par rapport à la réalité il y a 2 ans ; il l'est totalement maintenant. Il faut augmenter à la fois les parts du public et du privé. Mais s'il convient de dépenser plus, il faut en même temps dépenser mieux.

II. LES DIFFÉRENTS FACTEURS DE RÉUSSITE

Pour exprimer différemment les convergences du CES, il me semble que pour caractériser la qualité, l'efficacité et l'intelligence d'un système de recherche, on peut se référer à un « produit » de plusieurs facteurs. J'utilise le terme « produit », parce que si on a une très bonne note sur la plupart des facteurs, mais zéro sur l'un, alors en terme d'efficacité on n'a pas une note moyenne arithmétique, mais zéro ou presque.

Les facteurs sont les suivants : la clarté de la politique, la qualité des chercheurs,

la qualité de l'organisation, le niveau des moyens consacrés, et la confiance entre public, milieu politique et chercheurs.

- La clarté de la politique signifie une vision basée sur une réflexion prospective, qui a fortement manqué depuis quelques années, des choix explicites, une stratégie.
- La qualité des chercheurs tient à l'attractivité du métier, largement évoquée précédemment, à la qualité de la formation supérieure, bonne en France, et à la mobilité, handicapée par la rigidité des statuts et par des réticences culturelles. Elle tient aussi à la motivation, liée à l'ambiance, aux conditions de travail, à des déroulements de carrière rapides pour les meilleurs, et à des rémunérations qui mériteraient d'être plus hautes et plus différenciées.
- Avoir des chercheurs de qualité nécessite une véritable gestion des ressources humaines dans la recherche publique, avec une programmation pluriannuelle, au moins indicative, chaque fois que possible. Des progrès ont été faits, mais beaucoup reste encore à faire.
- La qualité de l'organisation appelle avant tout à simplifier et alléger. Les évaluations doivent être suivies de décisions, c'est leur finalité. Et il faut aussi une attribution de crédits équilibrée entre le financement des structures et celui des

projets. Il faut déléguer pour responsabiliser. Il convient aussi de développer des partenariats, en France, ainsi qu'au niveau européen et à l'international. Une meilleure réactivité est nécessaire, en particulier pour les recrutements, souvent très lents, ce qui détourne de très bons candidats de la recherche publique.

bien expliquer le principe de précaution, qui malheureusement est considéré à tort par 99 % du public comme un principe d'abstention (« dans le doute abstiens-toi »), et avoir une forte exigence éthique. A cet égard, sur les grands sujets, la consultation du Conseil consultatif national d'éthique est une garantie qui doit créer de la confiance.

98

Les propositions
du C E S

- Il faut revoir les moyens : il convient de dépenser plus, mais aussi et absolument, de dépenser mieux, notamment en déléguant de très larges pouvoirs aux responsables de la recherche.
- Enfin, il faut renforcer la confiance vis-à-vis de la recherche au sein de la société. C'est l'objet de ce colloque.

- **Le risque de ne pas trouver**
Il faut se donner le temps, mais savoir arrêter certaines actions de recherche, sur la base d'évaluations objectives.

- **Ne pas savoir innover et développer à partir des découvertes de la recherche**
Il faut améliorer les interfaces, favoriser la mobilité.

- **Ne pas protéger convenablement son patrimoine intellectuel**
J'évoquerai deux exemples : les sulfamides ont été inventés à l'Institut Pasteur, or celui-ci n'en a tiré aucune retombée financière, de même que le CEA n'a rien touché, je crois, pour les écrans plats.

III. LE RISQUE

Certains ont fait remarquer que dans l'avis du CES on ne trouvait pas la notion de risque ; en fait elle y figure implicitement, sous plusieurs formes.

- **Le manque de soutien, l'incompréhension, voire le rejet du public.**
Ce risque existe. La confiance est une des conditions incontournables. Il faut donc initier dès le jeune âge aux apports de la science et de la recherche, informer avec objectivité, montrer les enjeux,

La recherche est un domaine à risques, mais ne pas en faire est plus risqué encore, parce que les progrès de la connaissance ont toujours été le meilleur moyen de réduire les véritables risques. Aujourd'hui, le risque majeur de la France est de ne pas mesurer l'ampleur des enjeux, de réagir trop peu et trop lentement. De façon plus générale, je

pense qu'il convient de réhabiliter la notion de risque en France, alors que l'on a conduit les Français à aspirer au risque zéro, qui bien évidemment, n'existe pas.

La loi de programme sur la recherche est un pas en avant incontestable, mais il ne suffit pas. Il faut avancer avec courage, détermination et dans la concertation, mais

il faut également aller vite. Rappelez-vous cette analyse : dans le monde d'hier, les gros mangeaient les petits - la France était parmi les gros - ; dans le monde de demain, les rapides mangeront les lents. J'ignore ce que sera la France de demain, mais la France d'aujourd'hui est incontestablement parmi les lents. Nous devons nous mettre à vivre au rythme des plus rapides dans le monde, chaque fois que c'est nécessaire.

François AILLERET
*Membre du Conseil Economique
et Social, Président de l'Institut Pasteur*